



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E64294

VALABLE JUSQU'AU

04/11/2026

ÉDITÉ LE

24/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/03/1974

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 08/07/2024
10 000

Raison sociale : SOC ETABLISSEMENTS MARTIN

Sigle : MARTIN ETABLISSEMENTS

LE VAL
22830 PLOUASNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DINAN 300 205 416 RCS

Siret : 300 205 416 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5016739

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78961693

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78961693

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/10/2025

Téléphone : 02 96 83 40 20

Fax : 02 96 83 47 47

Portable : 06 84 75 30 13

Site Internet : www.martin-menuiserie.com

E-mail : smartin@martin-menuiserie.com

Responsabilité légale :

MARTIN ANTHONY CO-GÉRANT / MARTIN GREGORY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/10/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/11/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	07/12/2023
o Isolation des combles perdus	03/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.